

> Traçabilité

Un procédé pour contrôler le marché des produits de seconde main

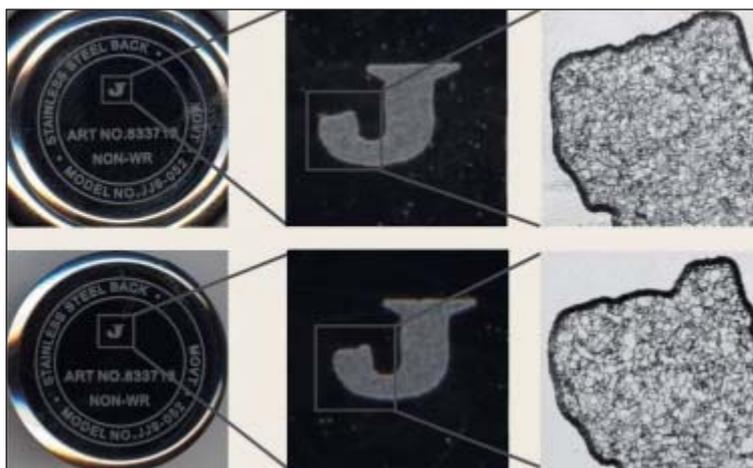
AlpVision propose d'appliquer sa solution d'authentification, sans marquage additionnel, au marché de l'occasion des produits de marque.

Spécialisée dans l'identification des marchés gris et la lutte anti-contrefaçon, la société suisse AlpVision a développé Fingerprint, une solution d'authentification basée sur l'analyse microscopique de l'état de surface des documents ou des objets (voir notre numéro 12).

En pratique, le fabricant stocke sur un serveur une image numérique d'une partie caractéristique de chacun de ses produits originaux. Cette empreinte constitue la signature numérique de chaque objet, elle est unique et non reproductible.

Lorsque l'acheteur d'un produit d'occasion souhaite vérifier l'authenticité de son acquisition, il lui suffit de faire expertiser à distance l'objet auprès du fabricant. Pour cela, il transmet une image numérique de bonne qualité prise à l'aide d'un téléphone portable ou d'un scanner. Les sites Internet de ventes aux enchères pourraient instaurer de telles vérifications pour tous les objets de marque et/ou de valeur : par exemple, si le paiement d'une telle marchandise a été effectué par carte de crédit et que l'objet acheté est un faux, le débit de la carte serait refusé, pour autant qu'une expertise ait prouvé la contrefaçon.

Le plus simple serait que le vendeur d'un objet de marque d'occasion obtienne du fabricant un certificat attestant l'authenticité du produit avant qu'il ne le remette « en vitrine ». (Notons que la solution



Détail d'une empreinte de deux objets déclarés identiques, mais possédant des différences identifiables par le procédé Fingerprint.

AlpVision

Key&Keys, présentée dans notre précédent numéro, offre la possibilité à tous les fabricants de délivrer un certificat d'authenticité pour chaque produit dès la première vente et ses éventuelles reventes.)

> Coopération

La technologie AlpVision est donc une solution qui peut s'appliquer à la sécurisation du marché des produits de seconde main, très actif sur Internet. Nul doute que les sites de ventes aux enchères devront très rapidement s'engager dans la mise en place ce type de solution s'ils veulent conserver la confiance de leurs utilisateurs.

Il reste que ce type d'application suppose aussi la coopération des fabricants : il faut qu'ils engagent leur responsabilité quant à la traçabilité de leurs produits en vue de leur revente. Les fabricants automobiles ont bien compris depuis longtemps l'intérêt de contrôler le marché de l'occasion pour préserver leur réputation. Une voie dans laquelle les grands du luxe commencent à s'impliquer. Des tests sont notamment en cours pour l'industrie horlogère suisse – le procédé permettra de suivre chaque modèle de montre durant toute son existence –, mais aussi dans d'autres secteurs sensibles. <

Ph. C.

> Recherche Appel à projets de l'ANR sur la sécurité des personnes et des biens

L'Agence nationale de la recherche (ANR), en partenariat avec la Délégation générale pour l'Armement (DGA), a lancé un appel à projets intitulé « Concepts, systèmes et outils pour la sécurité globale (CSOSG) », coordonné

par l'université de technologie de Troyes. La date limite d'envoi des projets est fixée au 18 avril 2007. L'appel entend favoriser les regroupements d'acteurs académiques ou industriels et d'utilisateurs finaux autour de projets de recherche industrielle d'une durée de 18 à 36 mois, dont le coût n'excède pas 10 millions d'euros. Le financement

sera attribué sous la forme d'aides non remboursables pouvant atteindre, pour les PME, jusqu'à 60 % des dépenses éligibles. L'objectif de l'ANR est d'attribuer des financements compris entre 500 000 et 1 500 000 euros pour la majorité des projets. Le document de présentation définit la sécurité globale comme « la capacité d'assurer

à une collectivité et à ses membres un niveau suffisant de prévention et de protection contre les risques et les menaces de toutes natures ». Cette approche recouvre tous les types de sécurité : économique, sanitaire, informatique et numérique (données, réseaux...), territoriale, aérienne et maritime, civile... et, en particulier, la protection contre les actions

malveillantes (lutte contre le terrorisme, la criminalité et la fraude...).

Ce vaste sujet inclut les recherches sur les technologies de lutte anti-contrefaçon dans la mesure où la contrefaçon met souvent en danger la santé ou la sécurité des consommateurs. Ainsi, on trouve parmi les thèmes de recherche proposés : « Protection du citoyen :